



**CONSEIL INTERNATIONAL
DES BOIS TROPICAUX**

Distr.
GÉNÉRALE

ITTC-JC(XLV)/2 – Annexe II
26 septembre 2011

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

QUARANTE-SEPTIÈME SESSION
14-19 novembre 2011
La Antigua Guatemala (Guatemala)

**META-ÉVALUATION DE PROJETS OIBT PRÉCÉDEMMENT
ÉVALUÉS**

**Acquis d'enseignement et bonnes pratiques en vue de la
gestion durable des forêts tropicales**

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

8. Les systèmes d'information forestière

RAPPORT THÉMATIQUE DE SYNTHÈSE No. 8

Les systèmes d'information forestière

1. INTRODUCTION

On constate aujourd'hui un défaut d'informations systématiques et fiables sur les ressources forestières et les industries de la filière forêt-bois dans de nombreux pays. Il est également nécessaire de poursuivre le développement de systèmes d'information sur les forêts sur lesquels peuvent s'appuyer l'élaboration d'orientations le développement du marché des bois tropicaux et des produits dérivés issus de la gestion durable des forêts et de leur valorisation industrielle. L'amélioration de la transparence du secteur forestier faciliterait grandement les efforts internationaux de lutte contre l'exploitation forestière clandestine et le trafic de bois. Une information adéquate est nécessaire pour les gouvernements qui doivent évaluer les résultats et réviser les politiques et réglementations forestières. Les secteurs public et privé ont besoin d'informations suffisantes pour décider d'investissements.

L'OIBT a fourni son appui à de nombreux pays dans l'élaboration de systèmes d'information forestière (SIF), ainsi que diverses activités dans ce domaine, y compris la formation, la collecte, la compilation et la diffusion d'informations et autres activités connexes. L'objectif a été d'améliorer la disponibilité et la qualité des informations sur le secteur forestier. L'OIBT coordonne avec les pays membres et d'autres organisations internationales la collecte, la compilation et la diffusion de l'information sur les forêts tropicales, la production industrielle et le commerce des produits de bois tropicaux.

Ces actions ont été engagées en vue de réaliser les objectifs suivants de l'AIBT : (i) *Renforcer la capacité des membres de rassembler, de traiter et de diffuser des statistiques sur leur commerce de bois d'œuvre et des informations sur la gestion durable de leurs forêts tropicales ; (h) améliorer l'information commerciale et économique et encourager l'échange d'informations sur le marché international des bois tropicaux en vue d'assurer une plus grande transparence et une meilleure information sur les marchés et leurs tendances, notamment par le rassemblement, la compilation et la diffusion de données relatives au commerce, en particulier aux essences commercialisées.*

2. PRINCIPAUX PROBLÈMES

- La qualité de la planification, de l'encadrement, du suivi et de l'évaluation est souvent faible en raison du manque d'informations suffisantes sur les ressources forestières, la production et les marchés, les richesses des forêts et leurs services environnementaux.
- La qualité des données est souvent faible, notamment en raison de systèmes manuels utilisés pour la collecte et le traitement des données. La crédibilité du SIF repose sur l'exactitude et l'actualité des données traitées et des informations diffusées.
- La valeur ajoutée des données statistiques traitées est encore largement limitée. L'analyse exhaustive des données n'est pas encore pleinement envisagée. Par conséquent, les apports du SIF à l'élaboration des politiques et les décisions sont souvent restés limités. Afin d'avoir une incidence sur la réforme et la gestion des décisions d'orientation, une planification et un système de contrôle efficaces sont nécessaires. Le SIF a besoin d'aller au-delà de la simple saisie de données et correction des erreurs pour inclure l'analyse des données et des mécanismes efficaces de leur diffusion.
- Dans de nombreux pays, le SIF national est pris comme outil au service de l'Administration. Toutefois, les informations sur la forêt et les marchés sont nécessaires au secteur privé et à d'autres parties prenantes, mais leurs besoins ne sont pas toujours reconnus.
- Les incohérences dont souffrent les données produites par les différents services de l'administration créent des confusions parmi les parties prenantes et peuvent conduire à des différends inutiles dans la poursuite des objectifs d'ensemble.
- On observe fréquemment un défaut d'équipement et de personnel qualifié pour le traitement, l'analyse, la validation et la diffusion des informations ; le statut des unités d'information peut être faible et leurs ressources budgétaires limitées. Cela est souvent dû au fait que les instances dirigeantes n'ont pas pris conscience de la valeur des systèmes d'information comme un outil de management.

- L'éclatement et la dispersion des informations sur les forêts entre différentes institutions et échelons territoriaux du pays représentent un défi particulier pour le développement du SIF.
- En raison de la disponibilité limitée des ressources, de nombreux SIF nationaux ont été élaborés grâce à une approche au coup par coup mettant l'accent sur certains éléments (par exemple le suivi du bois, la consommation de bois d'œuvre). Divers composants du SIF ne sont donc pas intégrés dans le même cadre modulaire et des incohérences de données sont chose commune, réduisant l'intérêt qu'il peut offrir dans les tâches de supervision et de suivi.
- La diffusion des informations statistiques souffre de retards et peut ne pas être canalisée vers toutes les catégories concernées. Cela nuit à la rentabilité des investissements dans les systèmes d'information. Les données recueillies sur le terrain ne sont pas présentées aux échelons intermédiaires des services, lesquels se considèrent comme simple fournisseurs d'informations au lieu d'assumer le rôle d'exploitant efficace de ces données dans les décisions à prendre au quotidien.

3. ENSEIGNEMENTS DÉGAGÉS

Conception des projets

- Compte tenu du caractère dynamique et de la complexité du secteur forestier, la conception de projets de systèmes nationaux d'information forestière devrait permettre une souplesse suffisante pour faciliter l'échelonnement des corrections de trajectoire technique et administrative.
- La conception SIF devrait viser à répondre aux besoins d'information des différents intervenants.
- Afin de cantonner le champ d'application des projets SIF, leur stratégie pourrait d'abord être fondée sur des exigences minimales, cependant que les systèmes intégraux pourrait être bâtis par phases successive suivant une approche modulaire dans un cadre SIF global.
- Le périmètre entier des opérations du SIF peut être large et inclure des éléments tels que les données d'inventaire forestier à différents niveaux, les concessions, les forêts des collectivités, les activités de reboisement, les entreprises de la filière bois, les produits forestiers non ligneux, la faune et la chasse, les prix, les marchés, etc.

Mise en œuvre des projets

- De nombreux projets destinés à améliorer la collecte et le traitement des données ont montré que la publication annuelle d'informations sur la production et le commerce fournie par les concessionnaires et les entreprises de la filière bois n'est pas suffisante pour le contrôle sectoriel efficace et l'administration. Il est nécessaire d'appliquer un contrôle plus étroit et plus fréquent des données sources fournies par le secteur privé et d'établir des procédures de contrôle sur le terrain.
- La réalisation d'un projet SIF nécessite l'implication d'un personnel pluridisciplinaire et bien formé, et d'une capacité de transférer ses connaissances. Une équipe expérimentée, de bonnes conditions de travail et de bonnes relations personnelles avec le secteur productif se sont traduites par des exécutions de projet efficaces. L'équipe centrale du projet peut être relativement modeste mais doit avoir une connaissance approfondie du secteur combinée à la connaissance des technologies de l'information.
- La synthèse des informations statistiques dans les rapports est une première phase qui doit être complétée par l'analyse des données. Des études reposant sur l'analyse statistique valorisent la production des idées utiles à l'élaboration d'orientation, au développement organisationnel et aux perspectives d'investissement dans le secteur forestier.
- Le transfert de nouvelles technologies, qui nécessite un changement de méthodes de travail peut d'abord provoquer des craintes et des résistances au changement. Il importe de communiquer efficacement sur les objectifs et la situation escomptée pour entretenir la confiance et renforcer la coopération entre les parties concernées.
- Dans la spécification des équipements, une demande croissante, qui s'explique par une de la sensibilisation et des compétences accrues des utilisateurs potentiels, doit être prévue afin de tenir compte des volumes croissants de données à gérer dans l'avenir.
- Des fonds suffisants devraient être alloués à la formation, en mettant l'accent sur les responsables des bases de données, afin d'assurer l'efficacité du système et de garantir sa plus grande autonomie dans la

résolution des problèmes au jour le jour, et de permettre à ces responsables de prendre connaissance des nouveaux développements. Des formations sont également nécessaires à l'utilisation de pages Web.

- Pour assurer une gestion efficace et la pérennisation des acquis de projets, une équipe stable composée d'un personnel qualifié est nécessaire car les fréquentes rotations de personnel perturbent de nombreux efforts de développement.
- Un certain nombre de projets SIF se sont largement appuyés sur les compétences externes, créant une dépendance continue aux apports extérieurs. Le même cas de figure peut se produire si le logiciel du projet est basé sur des applications sur mesure au lieu d'être édifié sur d'autres qui sont largement utilisées dans les organisations forestières à d'autres fins.
- L'utilisation d'ordinateurs de poche pour la saisie des données au niveau du terrain peut réduire les problèmes de fiabilité des données, de cohérence dans l'inventaire forestier et de contrôle des récoltes de bois sur le terrain. Les concessionnaires devraient être encouragés à adopter ce type de technologie.
- Les politiques et procédures de sécurité sont nécessaires pour la maîtrise du SIF, y compris des copies automatiques de sauvegarde du système, qui doivent être gardées à l'extérieur des installations de l'établissement.
- Si le SIF n'est pas correctement institutionnalisé et que le statut de l'unité d'information reste marginal, la pérennité des acquis du projet est compromise.
- L'interaction de l'administration forestière avec le personnel des entreprises de la filière peut être développée pour assurer la communication des données à la SIF en temps opportun.
- Un bon système d'information forestière peut être modifié pour couvrir également les besoins d'autres domaines. L'expérience acquise et les enseignements dégagés peuvent aider à la construction et à l'exploitation des nouveaux systèmes d'information (par exemple, la biodiversité ou d'autres aspects de l'environnement) pour le pays.
- L'utilisation de moyens électroniques est importante pour améliorer la diffusion de l'information, mais les matériaux imprimés sont encore souvent nécessaires pour rendre compte des principaux indicateurs.
- Mettre en œuvre des modalités de diffusion et de sensibilisation tous azimuts aux ressources d'information (base de données) et aux statistiques disponibles dans le système, de sorte qu'elles puissent être utilisées par différents utilisateurs et induire des actions qui contribueront à la consolidation du système.

4. BONNES PRATIQUES

Conception des projets

- Les projets SIF réclament une planification détaillée. Ils ont tout à gagner à devenir partie intégrante de stratégies nationales et d'organisation clairement définies en vue de l'amélioration des systèmes d'information.
- Une certaine souplesse est souvent nécessaire pour assurer leur mise en œuvre effective dans des conditions changeantes.
- Un nombre limité d'exigences stratégiques peut porter sur la phase initiale de mise en place des systèmes d'information.
- Dans un cadre institutionnel décentralisé, les organismes territoriaux peuvent se voir accorder un rôle plus large que le seul recueil de données.
- Le découpage de ce type de projets n'est pas sans risques au regard de la possibilité de changements institutionnels ou organiques. On se gardera également de champs d'application trop ambitieux ou d'objectifs irréalistes à cet égard.
- Un engagement ferme des services de l'administration est nécessaire pour atteindre les résultats visés et une prise de conscience doit être créée chez les hauts responsables sur l'importance stratégique d'informations à jour et au contenu fiable.

Aspects techniques

- L'information spatiale est un élément essentiel de tout SIF qui doit être intégré aux systèmes d'information géographique.
- Les régimes de propriété foncière et les exigences réglementaires doivent être pris en compte dans la conception du SIF.
- Quatre sous-systèmes de base doivent être pris en charge: le recueil des données, leur traitement et leur stockage (base de données), l'analyse des données, leur diffusion et l'organisation de leur accès.
- L'approche modulaire peut être utile pour les différents sous-systèmes d'information sur des thèmes spécifiques, mais il convient de permettre l'interaction, la coordination et la compatibilité entre les différentes bases de données. En outre, l'intégration de données statistiques, économiques et forestières est nécessaire et permet une gestion efficace et des outils de contrôle.
- Des mesures spécifiques sont souvent nécessaires en vue d'une quantification acceptable des opérations forestières clandestines et la production et l'exploitation des matières premières du secteur informel (enquêtes reposant sur un échantillonnage périodique).
- Le rapprochement des données sur les flux de bois dans les différents segments de la filière est importante pour la cohérence des données.
- La prise en compte des exigences de rapports statistiques de la part de l'OIBT et d'autres organismes internationaux dans la conception des SIF permettra la production de rapports utiles en temps opportun.
- L'explicitation de tous les facteurs de conversion des grumes aux sciages est nécessaire dès le début, en particulier ceux qui s'appliquent aux données d'importation et d'exportation.
- Les théories et les méthodes statistiques peuvent améliorer et optimiser la collecte et l'analyse des données.
- La constitution de séries chronologiques cohérentes sur les indicateurs déterminants ajoute de la valeur aux informations produites.
- Dans les systèmes décentralisés, une technologie de communication adaptée peut assurer de meilleures liaisons entre les différents niveaux de l'organisation.
- La participation du secteur privé et d'autres parties prenantes, et la livraison de résultats à ces entités contribue à les soutenir dans leur amélioration des systèmes.
- Est nécessaire une compatibilité du SIF nouvellement conçu avec le cadre budgétaire.
- L'explicitation des compétences et attributions entre les organismes participants et entre leurs différents niveaux hiérarchiques est essentielle pour l'efficacité économique.
- Les systèmes dépendant de compétences et de services externes ont tendance à avoir un faible rapport coût-efficacité et pareille dépendance est susceptible de les exposer à des risques imprévus.

Renforcement des capacités et diffusion

- Le renforcement des capacités d'information statistique des organisations participantes peut exiger des efforts particuliers.
- Les formations devraient s'étendre à tous les niveaux, du personnel chargé du recueil des données à celui qui doit les exploiter.
- Des formations sont souvent nécessaires pour pouvoir assurer une diffusion efficace.
- La diffusion la plus large sur différents supports à tous les acteurs concernés est souhaitable : annuaires, bulletins d'information, lettres d'information, CD-ROM, portails web, et autres moyens interactifs ; ces différents moyens sont complémentaires.

Dispositif de mise en œuvre

- Le groupe de pilotage du projet a un rôle particulièrement important à assurer dans l'exécution effective des projets SIF en raison de la nécessité d'une coordination et d'une coopération interinstitutionnelles.

- Les groupes de travail pluridisciplinaires et sous-groupes thématiques peuvent être utiles à l'élaboration des composantes détaillées du SIF.
- Des relations effectives entre les compétences disponibles (personnel expérimenté et de haut niveau), les niveaux technologiques nécessaires (matériel et logiciels spécialisés) et une organisation et une gestion de projet efficace constituent un facteur déterminant de réussite.
- Le secteur privé peut se montrer exécutant véritable si l'administration ne dispose pas de personnel et de capacité suffisante, et lorsqu'une certaine flexibilité est requise dans la mise en œuvre.

Pérennisation

- Le SIF doit être institutionnalisé et soutenu par des ressources budgétaires et humaines adéquates. L'unité d'information de l'office des forêts a besoin d'un mandat explicite et d'un lieu adapté à l'organisation pour assurer son rôle permanent.
- La pérennisation des acquis des projets SIF nécessite le renforcement des liens avec les parties concernées, des manuels de système complet, la fiabilité des informations, une efficacité de diffusion efficace, et des procédures d'analyse statistique bien établies.
- Une convention de suivi et de prestations complémentaires peut aider à pérenniser les acquis du projet.
- Une diffusion efficace des résultats montrant la valeur des informations produites contribue au soutien des parties prenantes dans la continuité du fonctionnement des systèmes d'information.
- Il est souvent nécessaire de définir des stratégies de sortie spécifiques dans la conception des projets et durant leur mise en œuvre afin d'assurer le fonctionnement durable du SIF.
- L'échange d'expériences au niveau régional grâce au réseautage est utile pour le développement ultérieur des SIF nationaux.

SOURCES

Le présent résumé thématique repose sur les rapports d'évaluation à posteriori des projets suivants:

PD 29/96 Rev.1 (M)	RENFORCEMENT DU SYSTÈME NATIONAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES STATISTIQUES FORESTIÈRES ET APPUI À LA FORMATION DES UNITÉS DE TERRAIN
PD 34/94 Rev.1 (M)	MISE EN PLACE DU SYSTÈME NATIONAL D'INFORMATION STATISTIQUE FORESTIÈRE
PD 27/95 Rev.3 (M) II 1	CRÉATION ET FONCTIONNEMENT D'UN CENTRE D'INFORMATION STRATÉGIQUE FORESTIER (CIEF) PHASE II ÉTAPE 1
PD 56/00 Rev.3 (M)	AMÉLIORATION DU SYSTÈME D'INFORMATION ET DE GESTION DES STATISTIQUES FORESTIÈRES (STATFOR) PAR L'INTÉGRATION DE DEUX MODULES INFORMATIQUES: COMPILATION DES INVENTAIRES D'AMÉNAGEMENT ET GESTION DES PARCS À BOIS D'EXPORTATION (GABON) (GABON)
PD 27/95 Rev.3 (M) II 2	CRÉATION ET FONCTIONNEMENT D'UN CENTRE D'INFORMATION STRATÉGIQUE FORESTIER (CIEF) PHASE II ÉTAPE 2
PD 24/95 Rev.1 (I)	IDENTIFICATION, PROPRIÉTÉS ET UTILISATIONS DES BOIS TROPICAUX IMPORTÉS EN CHINE D'AMÉRIQUE LATINE
PD 35/94 Rev.4 (M,I)	ETUDE DE FAISABILITÉ SUR UNE CHAMBRE SYNDICALE POUR LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS DU BOIS
PD 167/91 Rev.1 (M)	DIAGNOSTIC ET ÉVALUATION DU SECTEUR FORESTIER BRÉSILIEN